Zeitschrift: Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Herausgeber: École fédérale de gymnastique et de sport Macolin

Band: 1 (1944)

Heft: 4

Rubrik: Le miroir du chef : ton successeur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

OFFICIEL

JEUNESSE FORTE-PEUPLE LIBRE

Revue mensuelle des chefs de l'instruction préparatoire

Editeur: Office central pour l'instruction préparatoire, la gymnastique, le sport et le tir (OFI) du Département militaire fédéral

Macolin, mai 1944. No 4.

MOT D'ORDRE DE JUIN

Ne cherchez pas à obtenir l'aide des autres, faites tout par vous-même.

LE MIROIR DU CHEF • TON SUCCESSEUR

Parmi les rapports et statistiques des cantons, nous en avons reçu un qui, en plus d'autres détails intéressants sur l'activité I. P. en 1943, montre aussi la participation des diverses associations gymnastiques et sportives. Nous avons pu constater, par exemple, au hasard de nos recherches, qu'une association importante, si elle avait 50 élèves en 1942, n'en présentait plus que **10** en 1943. Un recul si marqué ne pouvait que nous inciter à rechercher les motifs qui l'avaient provoqué. Et voici les résultats de notre enquête : le chef I. P. qui depuis deux ans avait mis sur pied l'organisation de son groupe et en avait développé l'activité d'une manière appréciable, avait dû inopinément lâcher son groupe. Le comité de la société n'ayant pas sous la main un remplaçant qualifié, laissa plus ou moins l'affaire de côté et c'est ainsi qu'un groupe prospère se désagrégea avec rapidité.

A qui la faute? En partie sans doute à la société, qui, en négligeant le groupe I. P. s'est privée d'un appoint certain de jeunes membres. Et quelle est la responsabilité du chef qui a dû quitter son groupe? Vous me direz : qu'a-t-il à faire ici puisque c'est lui qui a le mieux travaillé? De quoi serait-il responsable ?

Et pourtant, tout chef qui cesse son activité, que ce soit dans un entreprise commerciale ou une assoiation, ne doit, dans des conditions normales, quitter son travail qu'une fois la collaboration d'un successeur digne de lui asurée. Ce n'est pas seulement à son travail, mais aussi à un bon départ que l'on reconnaît l'homme consciencieux et dévoué.

C'est une formule simple et pratique que de disparaître un beau jour en laissant le comité se débrouiller. Mais se demande-t-on si l'activité

« On n'allume point une lampe pour la mettre sous le boisseau ; mais on la met sur le chandelier ; afin qu'elle éclaire tous ceux qui sont dans la maison ».
Saint Mathieu V, 15.

ardemment soutenue pendant des mois ne va pas disparaître en s'abattant comme un château de cartes, faute d'avoir prévu l'homme à qui passer les rênes.

Il y a certainement des cas imprévus (changement soudain de domicile, transfert professionnel, décès, etc.) où il est nécessaire d'abandonner brusquement son groupe. En général nous pouvons cependant prévoir assez tôt un départ. Il est par conséquent facile et logique de pressentir un remplaçant consciencieux et le préparer à sa tâche. Et, même si un chef devait brusquement se séparer de son groupe, il ne manquera jamais de suivre ses élèves, même de très loin, en se renseignant sur leur activité. Il ne sera tranquillisé que lorsqu'il saura de façon certaine que son groupe continue à prospérer en bonnes mains.

Il suffit de penser que ce n'est pas pour notre personne que nous travaillons, mais pour **un idéal.** L'idéal de l'I. P. qui, avec son programme varié et sans cesse renouvelé, mérite bien qu'on lui consacre toutes nos forces disponibles, même si cette action nous coûte ici et là quelques petits sacrifices personnels.

Aucun sacrifice n'est trop lourd pour l'avenir du pays et pour notre patrie indépendante et libre. Qu'il suffise de regarder au-delà de la frontière.

CONCOURS

« Pas d'entraînement sans compétition, mais surtout pas de compétition sans entraînement », a dit une fois Carl Diem.

L'application de ce slogan significatif revêt une importance particulière pour notre activité. Chacun de vous a remarqué combien l'intérêt de nos garçons pour leur travail augmente aussitôt que l'exercice est interrompu par un jeu, que ce soit sous forme de concours individuel ou par équipes, ou d'estafettes. Et vous en connaissez tous la raison — nos jeunes portent dans leurs veines ce besoin d'émulation, d'explosion. Ils ne sont pas faits, ni mûrs, pour écouter de longues théories, pour exercer le même mouvement pendant de longues minutes, interminables pour eux. Seule compte l'action.

Attention au monotone programme d'entraînement, pauvre en jeux ou en concours. Un programme peu varié finit par lasser les plus zélés. Aussitôt que nos garçons penseront « quelle barbe ces exercices », vous pouvez être certains de ne plus les revoir à l'entraînement.

A chaque leçon, tu tiendras toujours compte de ce besoin d'explosion, de la fierté de se mesurer qu'éprouve chaque garçon sain et normal. Par une activité débordante, dans laquelle compte avant tout le **travail pour tous** et le **succès pour tous,** nous pouvons encore canaliser, transformer cette ambition excessive et égoïste propre à chaque adolescent.

Le **concours individuel** est justifié. Il offre des possibilités d'éducation intéressantes. Il exige une certaine force de caractère et de l'endurance, sans lesquelles l'entraînement rationnel est une faillite.

Le **programme d'un concours de jeunesse** doit être judicieusement établi et comprendra au maximum 2 à 3 épreuves ou concours importants.

Les concours nationaux d'athlétisme léger pour la jeunesse, qui ont lieu régulièrement depuis 7 ans et qui ont été organisés l'an dernier dans plus de 100 localités importantes par la Commission nationale d'athlétisme léger (C. N. A. L.), offrent précisément à tous nos garçons pratiquant l'I. P. une occasion magnifique de se mesurer.

Les concours de jeunesse, ouverts à tous les jeunes gens habitant la Suisse, sans distinction d'appartenance à une société, sont surtout destinés aux jeunes qui ne font partie d'aucun groupement. Une fois l'an, ils leur offrent la possibilité de rivaliser avec leurs camarades du même âge dans un concours public. La participation à un tel concours pourrait, par exemple, concrétiser les résultats des examens de base de l'I. P. D'autre part, bien que dans l'ensemble les épreuves du concours soient identiques à celles de l'examen I. P., de telles compétitions sont susceptibles d'éveiller l'intérêt et de renforcer l'action et le développement des groupes I. P.

Un concours de jeunesse comporte 3 catégories. En voici les conditions :

Tout participant aux concours de jeunesse doit prendre par aux épreuves obligatoires du **tétrathlon** qui comprend les exercices suivants :

Catégorie A, classe d'âge 25/26
course 100 m., saut en hauteur avec élan,
jet du boulet 5 kg.

Catégorie B, classe d'âge 27/28
cours 100 m., saut en longueur avec élan,
jet du boulet 5 kg.

Catégorie C, classe d'âge 29/30
course 80 m., saut en longueur avec élan,
jet du boulet 5 kg.

En plus du **tétrathlon obligatoire,** chaque participant peut choisir encore 2 épreuves individuelles au maximum, dont **une course seulement.**

Epreuves individuelles :

Catégorie A : course 300 m., course 600 m., saut en longueur, disque et javelot.

Catégorie B : course 300 m., course 600 m., saut en hauteur, disque et javelot avec engins pour juniors, lancer de la balle frappée.

Catégorie C : Saut en hauteur, lancer en longueur de la balle frappée, grimper corde 5 m.

Le concours est le couronnement de l'exercice.

Participer à une compétition apprend aux jeunes à concentrer leur attention sur la discipline et la lutte. Ils doivent faire preuve de force morale et de maîtrise de soi-même.

Tu as la possibilité de t'inscrire avec ton groupe pour les prochains concours de jeunesse qui auront lieu les 3 et 4 juin prochains dans toute la Suisse.

Les inscriptions peuvent être adressées à l'Association cantonale d'athlétisme léger (consulter les journaux).

Toutes nos félicitations et nos voeux aux groupes qui auront la hardiesse de se mesurer.